



association royale
des architectes de liège

ARALg

Jeudi 04 octobre 2018

FAKRO – ALBINTRA
Visite à ANVERS

LA GRENOUILLE SEPTEMBRE-OCTOBRE 2018

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre rencontre technique
qui se tiendra au **showroom FAKRO à ANVERS,**
nv ALBINTRA sa - BISTWEG 80 - B-2520 BROECHEM

Jeudi 04 octobre 2018 à partir de 11H45

Au programme:

- 11h45 Accueil au showroom (co-coiturage)
- 12h00 Walking dinner
- 14h00 Assemblée générale :
 - Lecture et approbation du P.V. de la réunion technique du 11 sept. 2018
 - Correspondance et communications
 - Divers
- 14h45 Interruption de séance
- 15h00 Présentation technique FAKRO fenêtres de toit – délégué Guido Veithen –
- 17h00 Départ vers Anvers
- 18h00 **Visite guidée**
LA MAISON DU PORT - Zaha Hadid -
- 20h00 Drink de clôture

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe Meilleur,
Président





A VOS AGENDAS !

- | | |
|---------------------------|--|
| ✘ 04 octobre 2018 | ARALg assemblée générale
Rencontre technique FAKRO ALBINTRA
Visite à Anvers - La maison du port de Zaha Hadid - |
| ✘ 06 novembre 2018 | ARALg assemblée générale
Rencontre technique TIMBERTEAM
Visite de l'immeuble multi-résidentiel Leopold-Liège |
| ✘ 24 novembre 2018 | ARALg FORMATION
Coordination sécurité & santé |
| ✘ 04 décembre 2018 | ARALg rencontre événementielle
TYVEK - CUPA |



ARALg – COMITE JURIDIQUE

Vous avez un problème technique ou juridique sur un de vos chantiers et ne savez comment y faire face, vous avez une question de fond concernant le droit de la construction, vous vivez un problème particulier avec un client et ne savez où trouver de l'information...

Il existe au sein de l'association un comité juridique composé de Confrères et d'un Avocat qui se réunissent dans le but de donner un avis sur des questions posées par les membres de l'association et qui ont trait globalement aux problèmes et interrogations vécues dans la pratique professionnelle des architectes.

La procédure est la suivante :

Écrivez-nous un courriel via le formulaire en ligne, et nous vous répondrons sans attendre en vous donnant un accès direct à votre question et à nos réponses provisoires sur Dropbox, jusque notre réponse définitive validée par notre conseil juridique, Me Gunther PAHAUT.

Votre engagement :

Seuls les architectes et confrères membres de l'ARALg, en ordre de cotisation, ou leur client, sont autorisés à poser des questions. Vous voudrez bien, par souci de confidentialité, remplacer les noms par primus, secundus, etc. ou par des lettres de l'alphabet A, B, etc.

Vous avez également la possibilité de joindre un fichier à votre question.

<https://www.aralg.be/contacts/vos-questions/>

ELECTIONS STATUTAIRES

ELECTIONS STATUTAIRES ARALg

Lors de l'assemblée générale du mois de novembre, il sera procédé aux élections statutaires 2018 afin de renouveler partiellement les comités et commissions suivants :

- **Comité directeur - 4 mandats vacants**

Candidats rééligibles :

Jean-Claude BROUILLARD
Benoît CUSTERS
Bernard DUTILLEUX
Alain GIRS

- **Comité juridique - 4 mandats vacants**

Candidats rééligibles :

Philippe HERMANS
Marc ZWEBER

- **Conseil de discipline - 3 mandats vacants**

Candidat rééligible :

Karl SIMON

- **Commission des mitoyennetés**

Candidats rééligibles :

Jean-Claude LHOEST
Patrick VAN HOYE

- **Comité d'entraide - *pas soumis aux élections statutaires***

Vous souhaitez devenir un membre actif, rejoignez-nous en proposant votre candidature écrite au comité directeur de l'ARALg avant le 30-10-2018 - condition, être membre effectif -

LIEN A SUIVRE

Nouveau document RW "Notice d'environnement"

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/juridique/codt

Compte-rendu de la rencontre technique du 08-05-2018

CHAUFFAGE ELECTRIQUE RADIANT

En rénovation comme en travaux neufs, les trois mots d'ordre sont : budget, modernité et performance. Nos sols chauffants sont en parfaite adéquation avec ces demandes :

Budget :

Avec seulement 6mm d'épaisseur, les trames chauffantes peuvent être posées à même la chape, juste en dessous du revêtement de sol, sans entreprendre des travaux de démolition. La nature même des trames chauffantes simplifie et réduit la facture : exit radiateurs, vannes thermostatiques, tuyauterie, pompe, chaudière, cuve... ainsi que leur maintenance et agrégation.

Modernité :

Le système de chauffage étant placé sous le revêtement de sol, tous les espaces sont disponibles à l'organisation du mobilier et à la décoration.

En terme de gestion des calories, chaque pièce peut-être individuellement régulée et pilotée à distance.

Et d'un point de vue écologique, il n'y a plus non plus le moindre rejet de CO2.



Performance :

La chaleur monte là où les personnes évoluent. De plus, les rubans A.H.T. étant beaucoup plus larges que des câbles chauffants, leur superficie de contact est 40% plus importante. La température des rubans environnera les 24°C (contre 35°C pour les câbles et 40°C pour les radiateurs).

La température ambiante de la pièce est à hauteur d'homme pour se refroidir progressivement en montant vers le plafond (tout l'inverse des radiateurs).

Limitée à 28°C, la consommation d'énergie sera donc 20 à 30% moins importante que tout autre système de chauffage. Le prix de l'électricité étant (pour le moment) plus élevé, les propriétaires de panneaux photovoltaïques en sortiront grands gagnants !

En 2018, le système de sol chauffant A.H.T. est distribué dans plus de 60 pays dans le monde entier. Nous comptons parmi nos références :

- l'hôtel classé de luxe Franq à Anvers
- le Nuts Castle, château truffé d'histoire dans les Ardennes belges
 - le restaurant du premier étage de la Tour Eiffel
 - les nouveaux bureaux Mercedes à Stuttgart
 - le constructeur de Yacht Benetti
 - le Luxor à Prague
 - ... et bientôt vos nouveaux projets que nous serons heureux d'accompagner

Fabrication des trames AHT selon les standards :

Marquage CE et fabrication européenne

IEC EN 60335-1:2012;A11 : Appareils électrodomestiques et analogues. Sécurité.

Prescriptions générales

IEC EN 60335-2-96:2002;A1:A2 : Appareils électrodomestiques et analogues. Sécurité.

Règles particulières pour les films souples chauffants pour le chauffage des locaux

IEC EN 62233:2008 : Méthodes de mesures des champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques et similaires en relation avec l'exposition humaine

Certifié par Underwriters Laboratories (UL) basé sur le standard UL 1693 (Chauffage Electrique Radiant)

Pierre KAHNE

KENOVEL

Avenue Newton, 9

Zoning Industriel Nord

1300 Wavre

+32 2 634 18 70 GSM : +32 483 30 11 50

<http://www.kenovel.eu>

contact@sol-chauffant.be

KENOVEL  *The flow must go on!*

ARALg - BARBECUE ANNUEL 2018

Une belle initiative du Comité directeur de l'Aralg.
Aux membres de l'Association, il a lancé une invitation à un barbecue en un endroit fagnard, le domaine de Bérinzenne (près de Spa).

Le résultat : une belle ambiance avec la trentaine de participants.

Félicitations aux organisateurs, ils ont veillé à tout.

Guy et Jean-Claude vous invitent à voir quelques photos, elles vous diront tout *du groupe et de quelques entretiens particuliers, mais aussi du vaste chalet "La Rotonde" et de son foyer central.*



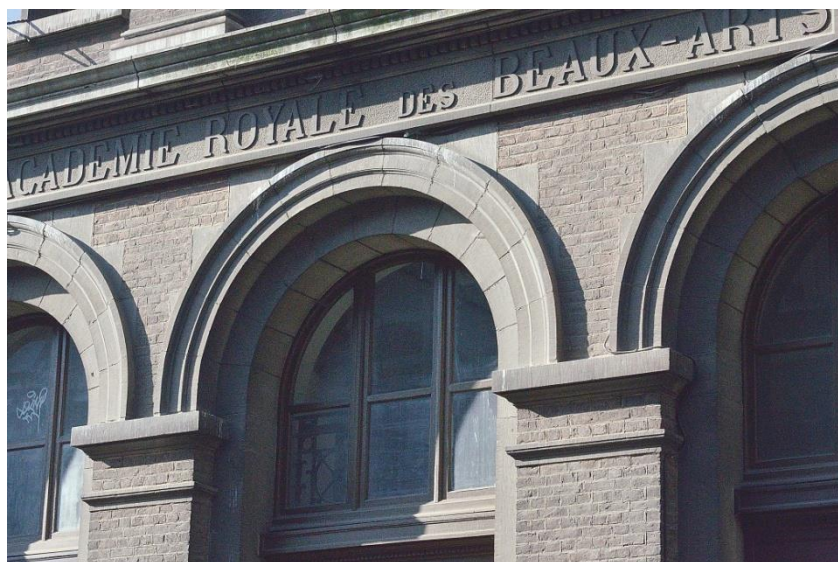






PORTES OUVERTES

Nous étions aux journées "portes ouvertes" De l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.



Les journées p.o de l'Académie des Beaux-Arts de Liège sont toujours très suivies non seulement par des étudiants qui y sont présents ou qui comptent y entrer, mais aussi par un public amateur de culture et d'art.

Cette année 2018 n'y a pas dérogé.

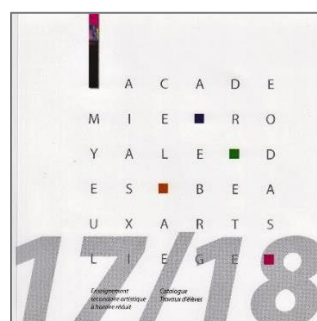
J'ai flâné dans les couloirs et ateliers à la recherche d'éléments attachants.

Je les situe sous forme de quelques photos traduisant la connaissance du dessin, l'art de la couleur, le découpage - collage, la scénographie, toutes connaissances de base.

S'en suivent des ateliers de : communication, graphisme, vidéographie, photos et autres ouvrant à des métiers de plus en plus présents dans la vie courante, voire dans les médias et les moyens de communication.

L'Académie a un niveau d'enseignement secondaire supérieur "option artistique", il ouvre la voie à des études supérieures et universitaires, à l'enseignement et à l'architecture entre autres.

Ce bref résumé vous incitera peut-être à partager les journées "p.o. 2019" à l'Académie.



Georges Foulon

Nous remercions l'Académie qui nous a permis de reproduire certains travaux de ses élèves

Voici quelques travaux d'élèves illustrant ma visite.

Le dessin.



Le découpage.



La couleur.



La scénographie.



MONTANTS DES COTISATIONS 2018

Membres effectifs :	135 €
Membres aspirants :	75 €
Membres pensionnés :	75 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 ^{ère} année à l'ARALg :	GRATUIT
2 ^{ème} année à l'ARALg :	15 €
3 ^{ème} année à l'ARALg :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de l'année suivante.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Contact secrétariat : info@aralg.be - 04/340.04.60 les mardis & jeudis 14:00 à 17:00

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – info@aralg.be